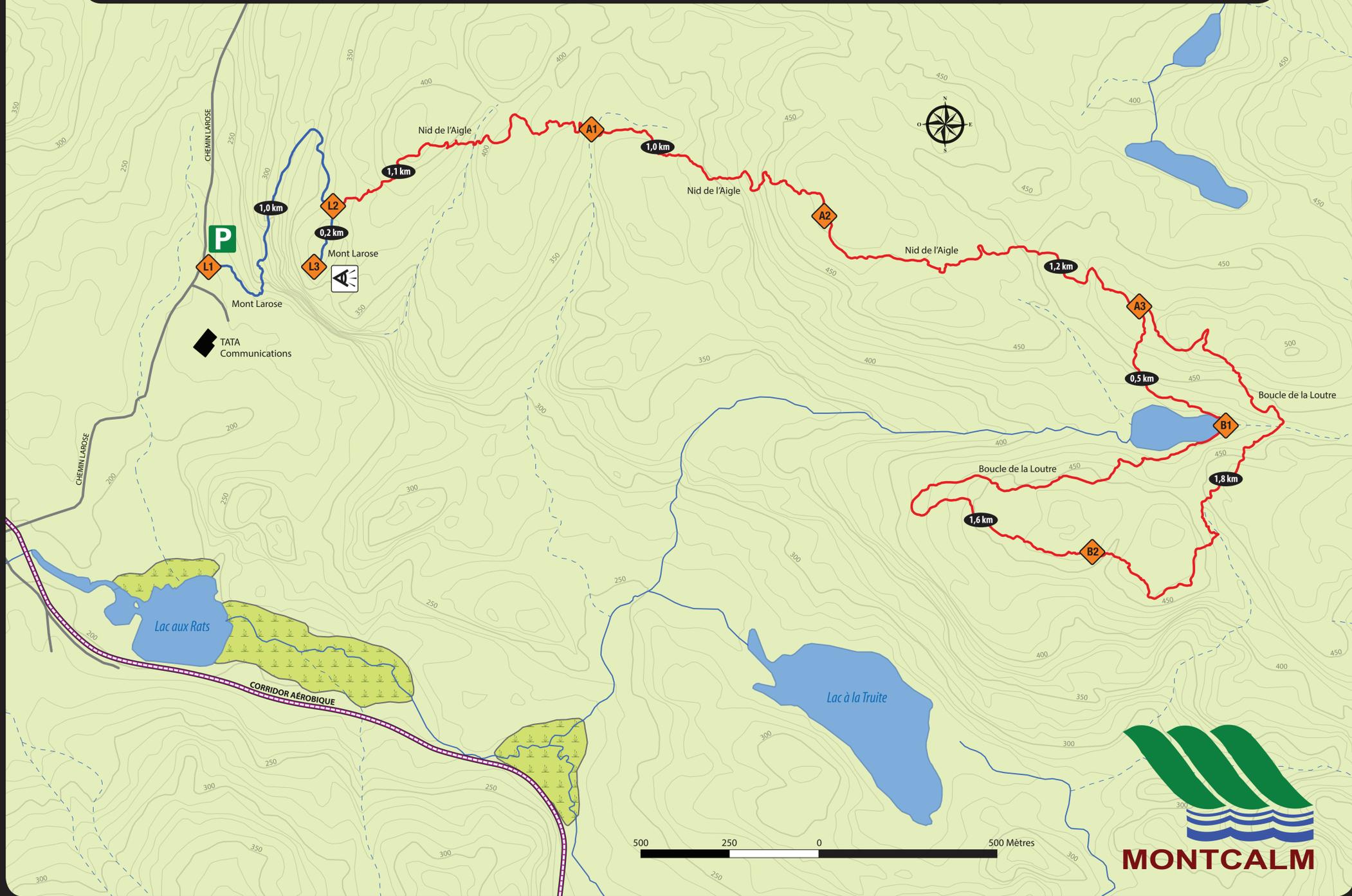


Réseau de sentiers municipal d'interprétation de Montcalm



Présentation

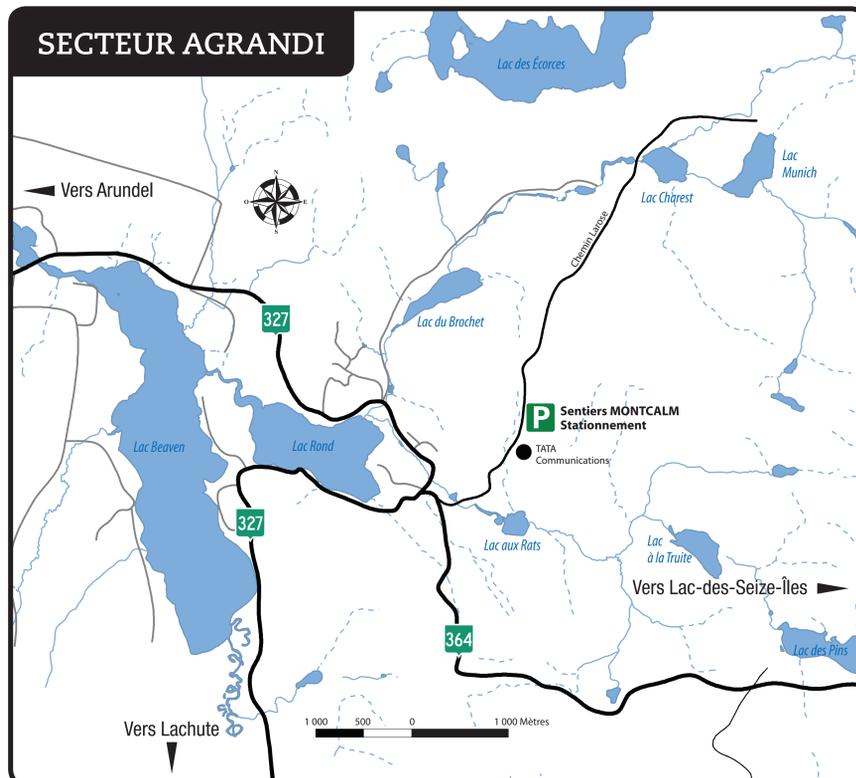
Le réseau de sentiers municipal d'interprétation de Montcalm est composé de 3 sentiers qui comptabilisent plus de 8,4 km. En s'aventurant sur l'ensemble du réseau, on peut s'attendre à une randonnée de près de 6h pour une distance totale parcourue de 13 km. Le réseau est considéré par les randonneurs comme un des plus difficiles et des plus beaux autant en période estivale qu'hivernale. Avec un dénivelé cumulé de près de 1 000 mètres et une altitude maximum de près de 500 mètres, vous découvrirez des points de vue vertigineux et splendides surplombant les vallées de la région.

Le réseau de sentiers de Montcalm a fait peau neuve en 2014 et désormais, outre les améliorations au niveau du tracé et des sentiers eux-mêmes, vous retrouverez de nouveaux belvédères. De plus, le réseau est agrémenté de panneaux d'interprétation de la faune. Arrêtez-vous quelques instants pour découvrir quelques espèces présentes dans le secteur. Découvrez également l'impressionnant barrage de castor où l'activité de ces travailleurs infatigables ne cesse presque jamais.

Côté conseil, la boucle de la Loutrerie se fait préférentiellement dans le sens des aiguilles d'une montre en randonnée pédestre, tandis que raquette aux pieds, il est préférable de le faire dans l'autre sens.

Le sentier du Mont-Larose, jusqu'au Belvédère avec la vue sur la station terrienne de TATA Communications, est très agréable et constitue un bon échauffement pour le reste. Observez bien la signalisation pour ne pas vous égarer et munissez-vous d'un dossard en période de chasse.

Bonne randonnée...



CODE D'ÉTHIQUE ET RÈGLES À RESPECTER

1 Planifiez et préparez bien vos sorties

- Composez le 9-1-1, en cas d'urgence.
- Planifiez votre randonnée en regard de la longueur, de la difficulté et de la charge à porter selon votre capacité physique et votre endurance.
- Informez-vous sur les conditions météo, les dangers potentiels (chasse, animaux sauvages, éboulis)
- Portez un dossard en période de chasse
- Emportez suffisamment d'eau et de nourriture.
- Prévoyez des vêtements adéquats pour faire face aux intempéries
- Prévenez ces proches du parcours et du moment du retour prévu

2 Déplacez-vous toujours sur les sentiers

- Restez sur les sentiers balisés et abstenez-vous de prendre des raccourcis. Cela détruit la flore.
- Respectez les propriétés privées se trouvant aux limites du territoire public.

3 Respectez les autres usagers

- Respectez le droit des autres (humains et animaux) au silence et à l'intimité
- Soyez courtois et laissez le passage aux autres sur le sentier.
- Aidez une personne en difficulté à franchir les obstacles et les sections difficiles (torrents, chablis, roches, escalade)
- Ne laissez jamais une personne seule en arrière
- Portez secours aux blessés et assurez leur prise en charge, même si pour cela vous devez modifier votre parcours
- Partagez eau, nourriture, couverture lorsqu'un autre en manque
- Suivez les indications inscrites sur les panneaux de signalisation.
- Vérifiez sur les cartes et les panneaux de signalisation le niveau de difficulté de chaque sentier avant de vous y aventurer.

4 Les chiens

- Les chiens sont acceptés en laisse partout. Assurez-vous de ramasser leurs excréments.

5 Disposez correctement des déchets

- Rappez tout déchet, reste de nourriture ou détritus.
- Avant de repartir, inspectez les lieux de halte et/ou votre refuge pour ne laisser aucun déchet ou reste de nourriture. Ramassez même les détritus qui ne sont pas les vôtres.
- Utilisez les toilettes lorsqu'elles sont à proximité, autant pour l'urine que pour les excréments.

Et en cas d'absence d'installations, respectez la distance réglementaire des points et des cours d'eau et enfouissez les traces.

6 Feux de camp

- Observez les interdictions générales de faire des feux émises par la SOPFEU ou la municipalité.
- Gardez votre feu le plus petit possible et assurez-vous d'en avoir le contrôle en tout temps.
- Prévoyez une quantité suffisante d'eau pour éteindre le feu.
- Éteignez COMPLÈTEMENT votre feu avant de quitter les lieux.
- Utilisez préférentiellement un réchaud pour la cuisson.

7 Respectez la vie sauvage

- Aidez à préserver notre héritage : ne touchez qu'avec les yeux. Ne pas cueillir ni plante, ni racine, ni bois mort, ni roche, etc.
- Appréciez la flore sans l'arracher ou la piétiner.
- Observez la faune à distance. Ne suivez ou n'approchez pas les animaux sauvages.
- Ne donnez jamais de nourriture à un animal sauvage. Ceci peut être néfaste pour sa santé et altère son comportement naturel, pouvant nuire à ses chances de survie.

En tous lieux, respectez signalisation et règlements.

Tiré du Code d'éthique du randonneur de la Fédération québécoise de la marche et des 7 principes de Sans trace Canada (www.sanstrace.ca)

LÉGENDE

Mont Larose	1,2 km	
Nid de l'Aigle	3,3 km	total* : 4,5 km
Boucle de la Loutrerie	3,9 km	total** : 8,4 km

* Calcul avec sentier Mont Larose ajouté

** Calcul avec les sentiers Mont Larose et Nid de l'Aigle ajoutés

◆ Point de repère

Ⓟ Stationnement

👁 Point de vue

🌿 Site d'interprétation

🚶 Randonnée pédestre

🏂 Raquette

🧗 Escalade

● Sentier facile

■ Sentier intermédiaire

◆ Sentier difficile



Travaux effectués par Environforêt Inc.

Panneaux d'interprétation et de signalisation : Projet-Environ et Luc Germain, graphiste